

**Financement agricole.**—L'investissement de capitaux dans l'agriculture est considérable, atteignant environ 12,400 millions de dollars, ou \$19,000 par ouvrier; 64 p. 100 de cette somme sont investis dans l'immeuble, 19 p. 100 dans les machines et l'équipement et 17 p. 100 dans le bétail. La formation de capitaux nouveaux dans l'agriculture surpasse 700 millions de dollars par année, soit 9 p. 100 du total pour toutes les industries.

L'agriculture constitue un débouché important pour les capitaux de placements, tant pour les prêts à court terme que pour ceux de plus longue durée. Les paiements d'intérêt sur les créances agricoles atteignent, estime-t-on, plus de 70 millions par année. Les organismes des gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que les particuliers, sont les principales sources de crédit à long terme pour les cultivateurs. Les prêts approuvés par la Société du crédit agricole du gouvernement fédéral durant l'année terminée le 31 mars 1964 ont dépassé 108 millions de dollars. Les cultivateurs peuvent obtenir des prêts à échéance intermédiaire, d'un certain nombre de prêteurs, surtout des banques à charte au titre de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles; les prêts relevant de cette loi ont atteint un total de 136 millions en 1963, dont environ les trois quarts ont servi à acheter du matériel. Le crédit à court terme, destiné surtout à couvrir les frais de production, représente la majeure partie des emprunts agricoles et est le plus coûteux. Les banques à charte, les marchands de machines agricoles, les établissements de provendes et d'engrais, les syndicats de crédit et les sociétés pétrolières sont tous d'importantes sources de crédit à court terme pour le cultivateur.

**L'agriculture commerciale et la spécialisation.**—Bien que les fermes particulières, c'est-à-dire à propriétaire et à exploitant unique, prédominent encore au Canada et qu'il continuera d'en être ainsi pour la plupart des entreprises agricoles du pays, on observe une tendance marquée vers l'exploitation spécialisée et commerciale, surtout dans les régions fortement peuplées; en général, les fermes ont beaucoup progressé depuis l'époque où l'on ne cultivait que pour subsister, ou même depuis le stade de développement agricole atteint immédiatement avant la guerre.

Il existe plusieurs manières de mesurer le degré de spécialisation et de commercialisation de l'agriculture, toutes indiquant d'une façon ou d'une autre que les cultivateurs ont substitué le capital au travail et qu'ils ont élargi leurs entreprises. Le recensement a noté les changements qui ont eu lieu durant la décennie 1951-1961 et la plus importante indication de la nouvelle tendance est la proportion décroissante des fermes que le recensement appelle «diversifiées», c'est-à-dire les fermes qui n'ont pas d'activité prédominante comme les fermes laitières et les fermes à blé. Ces fermes constituaient 18 p. 100 de toutes les fermes commerciales (ventes de \$1,200 ou plus) en 1951, mais seulement 12 p. 100 en 1961.

L'augmentation de l'investissement moyen par ferme, même si l'on tient compte de la hausse des prix et de la valeur des terres, permet également de mesurer le développement commercial de l'agriculture. En 1951, les deux tiers des fermes canadiennes accusaient un investissement de moins de \$10,000 en bâtiments, machines et bétail, mais en 1961 le cinquième seulement de toutes les fermes tombaient dans cette catégorie. En 1951, environ 34,000 fermes (5 p. 100 du total) déclaraient des mises de fonds de \$25,000 ou plus; en 1961, près de 40 p. 100 entraient dans ce groupe.

En 1951, 62 p. 100 de toutes les fermes produisaient \$1,200 ou plus de denrées agricoles par année; dix ans plus tard, la proportion était de 74 p. 100. La diminution du nombre des fermes durant la décennie a été la plus élevée dans le groupe des fermes de recensement produisant moins de \$1,200. La diminution du nombre de toutes les fermes atteignait 16 p. 100, mais celle du nombre des fermes produisant \$1,200 ou plus était de 9 p. 100\*.

On s'imagine souvent que la ferme commerciale a une grande superficie, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Une ferme commerciale peut avoir n'importe quelle taille et il y a eu relativement peu de changements de 1951 à 1961 dans la répartition par taille

\* Comparaison fondée sur la définition de la ferme utilisée au recensement de 1951 (voir pp. 524-525).